

**Violet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

Obligatoire du remplir



26018283

FONCTION DE L'ENTREPRISE

28 JAN. 2026

M. GRABANT MALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0439 513 334

Nom

(en entier) : **STUDIO ADAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Basjaunes 28, 1490 Court-Saint-Etienne****Objet de l'acte : Modification adresse**

Lors de la Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2025 la décision suivante a été prise:

Transfert du siège social du Rue du Rue des Basjaunes 28, 1490 Court-Saint-Etienne au Rue des Basjaunes 69, 1490 Court-St-Etienne à partir du 27 décembre 2025.

Les administrateurs donnent une procuration spéciale à ACERTA Guichet d'entreprises ASBL, avec le représentant permanent Iris Carsau, mandataire, dont le siège social est établi en Région de Bruxelles-Capitale, sise à 1020 Bruxelles, Esplanade 1 boîte 65 RPM Bruxelles TVA BE 0480.513.551; ainsi qu'à ses collaborateurs, préposés et mandataires, avec possibilité de suppléance, d'accomplir toutes les formalités utiles ou nécessaires à l'égard de cette société en ce qui concerne son inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE), l'affiliation à une caisse d'assurances sociales de la société et de ses indépendants, la demande aux impôts indirects et/ou directs (comme la TVA), l'émission de publications aux Annexes du Moniteur belge et d'autres obligations administratives éventuelles.

Signé,
Iris Carsau

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Violet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).